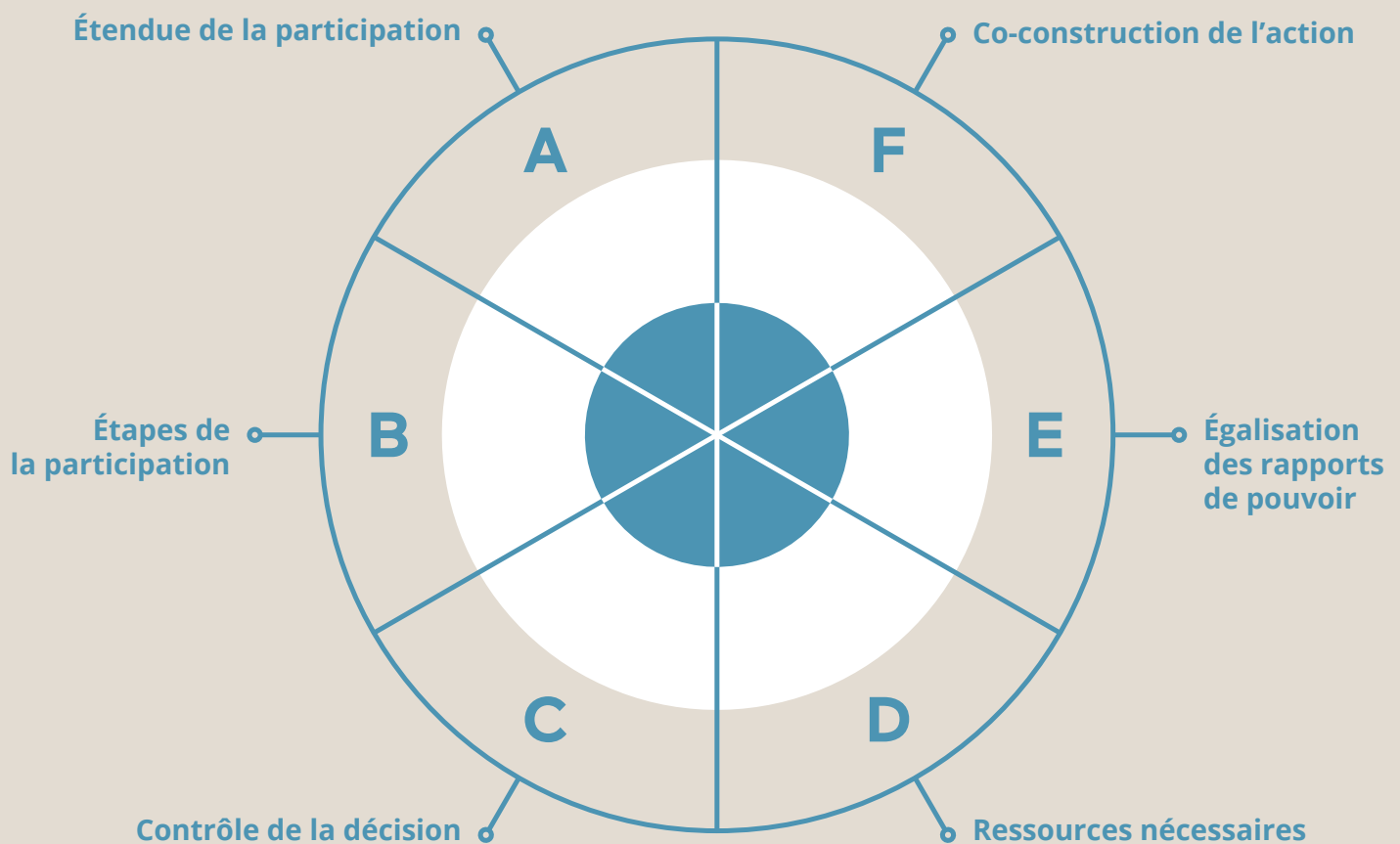


LA ROUE D'APPRÉCIATION DE L'ACTION EN PARTENARIAT*



LÉGENDE

Bleu : peu • Blanc : moyennement • Beige : beaucoup

A Est-ce que le partenariat inclut tous les points de vue sur les sujets abordés?

1. Les partenaires concernés par le problème et les solutions sont mobilisés.
2. Des personnes qui vivent le problème participent activement.

B Est-ce que les partenaires participent activement à l'ensemble de la réalisation d'un projet allant de l'analyse du problème, à l'élaboration de solutions jusqu'à l'exécution de celui-ci?

3. Les partenaires sont activement engagés dans l'analyse des problèmes et l'élaboration des solutions et non seulement dans l'exécution.

C Est-ce que les partenaires qui ont moins de pouvoir sont engagés dans les négociations et peuvent influencer les décisions?

4. Tous les partenaires ont une influence sur les décisions, indépendamment de la grandeur de leur organisme, de leurs ressources financières et de leur statut.

D Est-ce que les partenaires et les ressources nécessaires à l'action sont mobilisés (ex. acteurs stratégiques, employés, ressources financières, compétences, etc.)?

5. Les partenaires sont capables de prendre des décisions et d'engager des ressources.
9. Les partenaires maintiennent leur collaboration pour la durée du projet.
10. Les ressources essentielles pour réaliser l'action sont mobilisées.
11. Le partenariat réussit à rallier les nouveaux partenaires dont il a besoin pour faire avancer ses actions.

E Est-ce que le partenariat travaille de manière intentionnelle pour égaliser le pouvoir parmi les partenaires?

12. Tous les points de vue sont traités de façon équivalente dans la discussion et la décision.
13. La contribution de chacun à la réalisation des actions est reconnue de façon juste.
14. Les avantages découlant du partenariat sont répartis équitablement.
16. Les critères et mécanismes de reddition de comptes entre les organismes communautaires et les bailleurs de fonds sont négociés.

F Est-ce que les partenaires ont des arrangements de partenariat qui favorisent la co-construction de l'action collective (plutôt que sectorisée)?

Les partenaires ...

6. échangent sur différents points de vue, ce qui élargit les possibilités d'action.
7. sont capables d'identifier les divergences et de les discuter.
8. parviennent à résoudre leurs divergences.
15. parviennent à dépasser leurs intérêts propres pour converger vers l'intérêt des populations qu'ils ont à desservir.
17. parviennent à se mobiliser autour de solutions intégrées qui dépassent la seule coordination des actions de chacun.
18. modifient leur rôle (ce qu'ils faisaient déjà) pour réaliser des solutions nouvelles.



CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
APPROCHES COMMUNAUTAIRES
ET INÉGALITÉS DE SANTÉ